Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STAV, veuillez visiter :
bacstav.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SÉRIE STAV : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT
ÉPREUVE E6 : TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

Coefficient : 3 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **9 pages** numérotées de 1/9 à 9/9. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION : L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE DE VAL-DES-RIVES : COMMUNE DE VAL-DES-RIVES, TERRITOIRE RURAL SITUÉ DANS LE DÉPARTEMENT FICTIF DES HAUTES-RIVES

La commune de Val-des-Rives étudie l'évolution de son bourg et de ses espaces agricoles. Elle doit répondre à une demande de logements et de locaux d'activité tout en préservant les terres agricoles, les continuités écologiques et la qualité du cadre de vie. Vous êtes chargé d'analyser les données communales, les positions des acteurs et les deux scénarios d'aménagement présentés dans le dossier technique.

Les documents du dossier constituent l'ensemble des informations nécessaires. Les données territoriales sont établies pour le cas d'étude. Les superficies sont exprimées en hectares (ha). Toute réponse devra s'appuyer sur des éléments précis du dossier et distinguer les constats, les intérêts des acteurs et les propositions.

Répondre aux questions dans l'ordre. Les calculs seront présentés avec leur formule, les valeurs utilisées et leur résultat. Les résultats numériques seront arrondis au dixième lorsque cela est nécessaire. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Caractériser le territoire et ses évolutions (6 points)

Mobilisation de données démographiques, foncières et spatiales

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, établissez un diagnostic synthétique de Val-des-Rives. Pour les évolutions en pourcentage, utilisez la formule $taux\ d'évolution = \frac{valeur\ finale - valeur\ initiale}{valeur\ initiale} \times 100$.

Repères démographiques et fonciers

Indicateur	2010	2025
Population municipale	2 400 habitants	2 760 habitants
Résidences principales	980	1 240
Surface agricole utilisée sur la commune	1 320 ha	1 190 ha

Source : dossier communal de Val-des-Rives, données du cas d'étude

1.1 (2 points) Calculez le taux d'évolution de la population municipale entre 2010 et 2025. Présentez le calcul et formulez une phrase interprétant le résultat.

1.2 (2 points) Calculez le taux d'évolution du nombre de résidences principales entre 2010 et 2025. Comparez-le à celui de la population et indiquez ce que cette comparaison permet de constater sur l'évolution du territoire.

1.3 (2 points) À partir du DT 1, décrivez l'organisation spatiale de la commune en identifiant au moins deux secteurs présentant des fonctions différentes et en indiquant une contrainte d'aménagement repérée sur le schéma.

PARTIE 2 : Comprendre les dynamiques et les intérêts des acteurs (7 points)

Analyse des évolutions agricoles, des mobilités et des jeux d'acteurs

Les documents DT 2 et DT 3 présentent des données sur l'emploi, l'agriculture et les acteurs concernés par le projet. Appuyez vos réponses sur des chiffres ou des éléments précis du dossier.

Données d'emploi, de déplacements et d'agriculture en 2025

Donnée	Valeur
Actifs occupés résidant dans la commune	1 160 personnes
Actifs occupés résidant et travaillant dans la commune	420 personnes
Emplois localisés dans la commune	510 emplois
Surface agricole utilisée en 2010	1 320 ha
Surface agricole utilisée en 2025	1 190 ha

Source : dossier communal de Val-des-Rives, données du cas d'étude

2.1 (2 points) Calculez la diminution de la surface agricole utilisée entre 2010 et 2025, en hectares puis en pourcentage de la surface de 2010. Interprétez ce résultat en le reliant aux enjeux fonciers du territoire.

2.2 (2 points) Calculez la proportion des actifs occupés résidant dans la commune qui y travaillent également. Déduisez-en un constat sur les mobilités quotidiennes, sans confondre ce résultat avec le nombre total d'emplois localisés dans la commune.

2.3 (3 points) En vous appuyant sur le DT 3, présentez les intérêts de trois acteurs différents dans le projet d'aménagement. Pour chacun, reliez son intérêt à un enjeu territorial et identifiez au moins un point de convergence ou de tension entre les acteurs.

PARTIE 3 : Évaluer des choix d'aménagement et proposer une démarche (7 points)

Comparaison de scénarios et formulation d'une proposition argumentée

La commune doit choisir une orientation d'aménagement répondant à des besoins de logements et d'activités. Les données des DT 2 et DT 3 précisent la composition du projet et les caractéristiques de deux scénarios. Pour les parts de superficie, utilisez la formule $part\ en\ pourcentage = \frac{superficie\ considérée}{superficie\ totale} \times 100$.

Composition du projet communal étudié

Usage prévu	Superficie
Logements	10 ha
Locaux d'activité	3 ha
Voiries et équipements publics	2 ha
Espaces végétalisés	3 ha
Total	18 ha

Données de programmation du cas d'étude

3.1 (2 points) Calculez la part de la superficie totale consacrée aux logements, puis celle consacrée aux espaces végétalisés. Présentez vos calculs et indiquez une conséquence possible de cette répartition pour l'équilibre du projet.

3.2 (3 points) Comparez les scénarios A et B du DT 3 au regard des besoins en logements et en locaux d'activité, de la consommation de terres agricoles, du coût communal et de la gestion des eaux pluviales. Appuyez votre comparaison sur au moins trois critères et formulez un avantage et une limite pour chaque scénario.

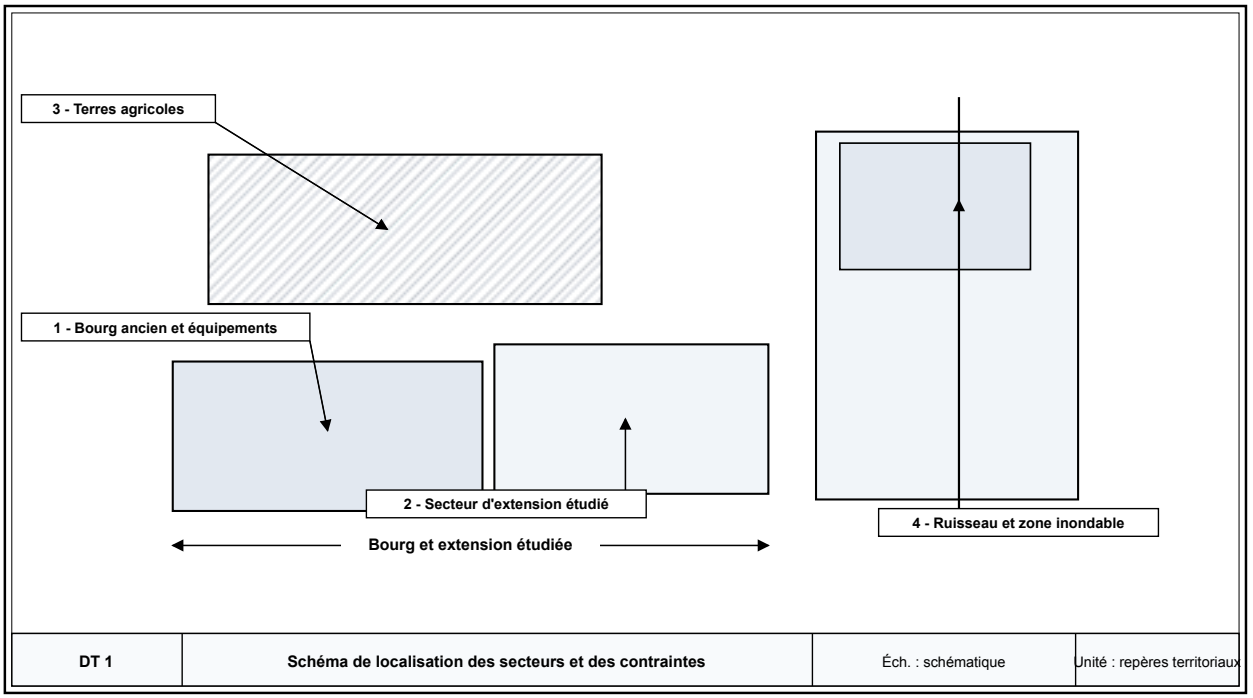
3.3 (2 points) Formulez une proposition argumentée pour la suite de la démarche communale. Votre réponse précisera le scénario ou les adaptations retenus, deux mesures concrètes permettant de limiter les effets négatifs du projet et une modalité de concertation associant au moins deux catégories d'acteurs.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ORGANISATION SPATIALE SCHÉMATIQUE DE VAL-DES-RIVES

Le schéma localise les principaux secteurs évoqués dans le sujet. Il est schématique et ne constitue pas un document d'urbanisme opposable. Le nord est en haut. Le ruisseau des Prés traverse le secteur est ; la zone inondable indiquée correspond aux terrains soumis à un risque de débordement identifié dans le cas d'étude. Les limites représentées sont des repères de lecture et non des limites cadastrales.



Représentation schématique, nord en haut, non à l'échelle

DT 2 : INDICATEURS COMMUNAUX ET PROGRAMMATION FONCIÈRE

Les données ci-dessous sont fournies pour l'étude du cas de Val-des-Rives. Les valeurs de 2010 et 2025 sont comparables. La commune compte 2 760 habitants en 2025. Le projet de référence porte sur 18 ha et prévoit 140 logements ainsi que 3 ha de locaux d'activité.

Pour calculer une densité, utiliser $densité = \frac{nombre\ d'habitants}{superficie\ en\ km^2}$. Pour convertir des hectares en kilomètres carrés, $1\ km^2 = 100\ ha$.

Indicateurs territoriaux

Indicateur	2010	2025
Population municipale	2 400	2 760
Résidences principales	980	1 240
Surface agricole utilisée	1 320 ha	1 190 ha
Actifs occupés résidents	Non fourni	1 160
Actifs occupés résidents travaillant dans la commune	Non fourni	420
Emplois localisés dans la commune	Non fourni	510

Données du cas d'étude

Composition de la programmation de référence

Destination	Superficie	Éléments de programme
Logements	10 ha	140 logements
Locaux d'activité	3 ha	Locaux pour artisans et petites entreprises
Voiries et équipements publics	2 ha	Accès, réseaux et équipements
Espaces végétalisés	3 ha	Espaces plantés et gestion paysagère
Total	18 ha	Programmation totale

Données fournies par la commune pour le cas d'étude

DT 3 : ACTEURS, CADRE LOCAL ET SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

Le plan local d'urbanisme du cas d'étude identifie le bourg comme secteur déjà urbanisé, une partie du secteur d'extension comme secteur à urbaniser, les parcelles situées au sud comme terres agricoles et les terrains en bordure du ruisseau comme zone exposée au risque d'inondation. Ces informations décrivent le cas fourni et ne remplacent pas la consultation des documents réglementaires applicables à un projet réel.

Les coûts indiqués sont des estimations communales comprenant les acquisitions et les équipements publics. Le critère de ruissellement est une estimation comparative des surfaces imperméabilisées : plus la valeur est élevée, plus le ruissellement potentiel est important. Les scénarios ne sont pas imposés ; des adaptations peuvent être proposées.

Acteurs et positions exprimées lors d'une première réunion

Acteur	Intérêt exprimé	Préoccupation ou contrainte
Conseil municipal	Répondre à la demande de logements et maintenir les services	Maîtriser le coût des équipements et préserver l'équilibre budgétaire
Exploitants agricoles	Maintenir la continuité et la fonctionnalité des parcelles exploitées	Éviter la perte de terres et les conflits d'usage en bordure du bourg
Association de riverains	Conserver un cadre de vie de qualité et des cheminements accessibles	Limiter le trafic, le bruit et l'imperméabilisation
Artisans et petites entreprises	Disposer de locaux adaptés à proximité du bourg	Obtenir des accès fonctionnels et des réseaux disponibles

Synthèse des positions fournies dans le cas d'étude

Comparaison des scénarios d'aménagement

Critère	Scénario A : extension de référence	Scénario B : renouvellement et extension réduite
Logements prévus	140	125
Locaux d'activité	3 ha	2 ha
Terres agricoles mobilisées	12 ha	4 ha
Foncier déjà artificialisé ou friche réutilisé	0 ha	4 ha
Coût communal estimé	6,8 millions d'euros	8,4 millions d'euros
Indice comparatif de ruissellement potentiel	Élevé	Modéré

Estimations du cas d'étude ; les coûts sont des estimations communales

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de calcul et de diagnostic — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement le tableau à partir des données des documents techniques. Présenter les calculs détaillés sur la copie. Les cellules contenant « ... » sont à compléter.

Calculs des évolutions et des mobilités

Indicateur demandé	Calcul	Résultat	Interprétation
Taux d'évolution de la population entre 2010 et 2025	.....	.....	.....
Taux d'évolution des résidences principales entre 2010 et 2025	.....	.....	.....
Diminution de la surface agricole utilisée en hectares et en pourcentage	.....	.....	.....
Part des actifs occupés résidents travaillant dans la commune	.....	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Tableau de comparaison des scénarios **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter le tableau en sélectionnant les informations utiles du DT 3. Ajouter dans la dernière colonne un avantage ou une limite de chaque scénario au regard du critère indiqué.

Comparaison argumentée des scénarios A et B

Critère	Scénario A	Scénario B	Avantage ou limite identifié
Logements prévus	.....	.....	.....
Terres agricoles mobilisées	.....	.....	.....
Coût communal estimé	.....	.....	.....
Ruissellement potentiel	.....	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.